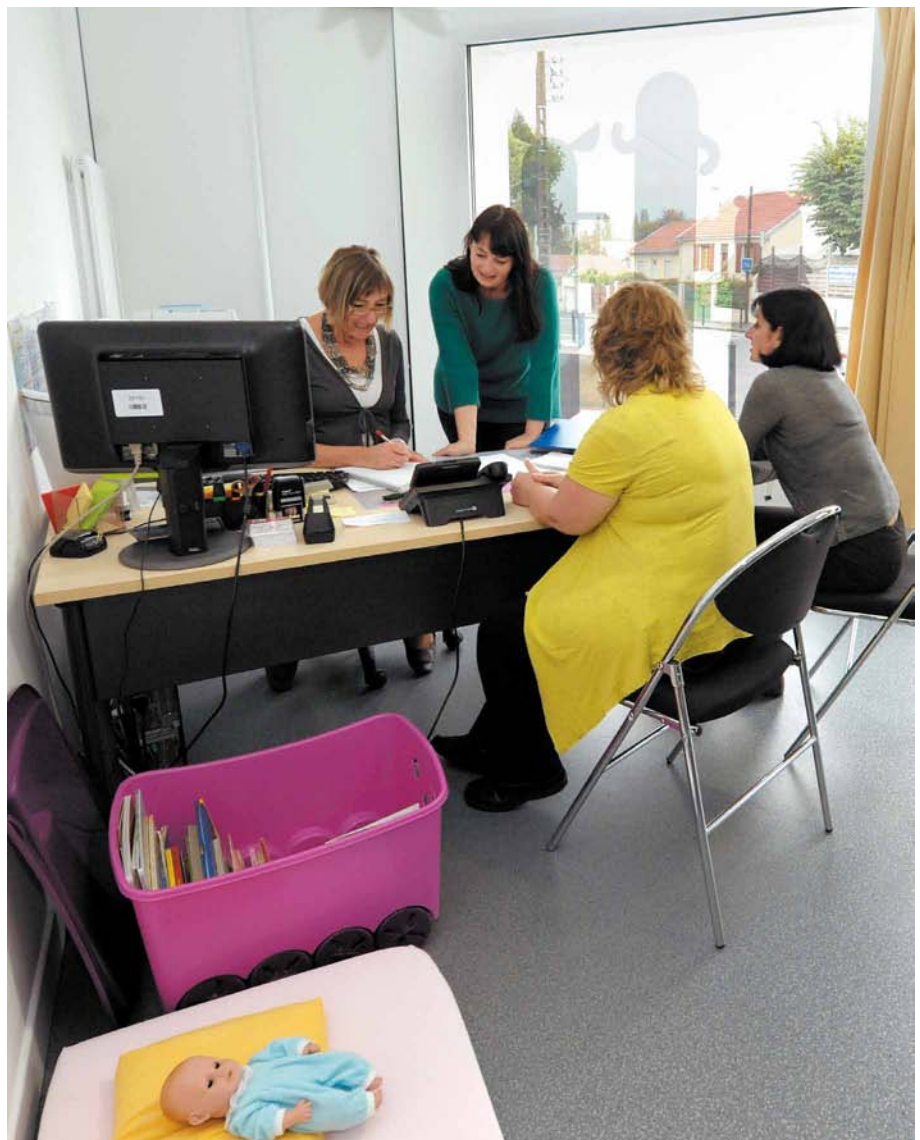




Le relais accueil petite enfance accompagne les familles en difficulté

En partenariat avec la CAF et le Conseil général, la Ville mène une action expérimentale pour mieux accompagner les familles monoparentales au RSA dans leur recherche d'un mode de garde.

Pour faciliter la recherche d'un mode de garde aux familles monoparentales bénéficiaires du RSA, la Ville a mis en place une action expérimentale, en partenariat avec la CAF et les unités emploi du Conseil Général (qui suivent les personnes en insertion professionnelle). Patricia Joyau et Valérie Dubreuil animent le relais accueil petite enfance de Nantes Nord, où a commencé l'expérimentation. « *Ce que ça change dans notre quotidien ? On reçoit des familles qu'on ne voyait pas avant car le réseau de partenaires cible mieux ces personnes qui ont besoin d'un mode de garde parce qu'elles sont dans un parcours d'insertion* », soulignent les deux professionnelles de la petite enfance. « *Nous savons qu'il faut un accompagnement plus étroit, pour les formalités d'inscription mais aussi pour rassurer, expliquer ce que ça va coûter, les aides financières. Ce sont souvent des femmes qui ont vécu seules avec leur enfant et tout d'un coup, elles doivent s'en séparer et retrouver une place dans la société, tout cela n'est pas si simple...* » Depuis la mise en place de cette expérimentation, 28 familles ont trouvé une solution, soit plus de 10 % du public concerné sur le quartier Nord. Le dispositif repose sur plusieurs leviers : des places en multi-accueil réservées à ces familles, la création de places d'accueil d'urgence sur le quartier et le travail en réseau. « *Le fait de mobiliser plusieurs acteurs sur un même public facilite les choses* », souligne Mauricette Chapalain, directrice petite enfance.



« *On ne se connaissait pas, maintenant on travaille ensemble, au bénéfice des familles en difficulté.* »

Dans la mise en place de cette expérimentation, 28 familles ont trouvé une solution d'accueil.

Plus d'info sur les modes de garde à Nantes : 02 40 41 9000 et www.nantes.fr